

Élaboration d'une politique communautaire sur le genre : La CEMAC peaufine sa stratégie

Développer et proposer à la Commission de la CEMAC, sur la base des textes et législations déjà en vigueur dans les pays de l'espace CEMAC, une stratégie communautaire permettant de promouvoir une meilleure prise en compte du genre: tel était l'objectif global de l'étude d'une politique sur le genre en CEMAC, menée depuis février 2016 par le projet GIZ/REMAP, partenaire de la CEMAC dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques communautaires pour renforcer la gouvernance.

Le genre, un enjeu primordial pour le développement

L'égalité des genres est l'une des thématiques transversales sous-jacente au développement économique et social de toutes les nations du monde. Au Forum Économique Mondial de Davos en 2016, la parité genre figurait en bonne place dans les discussions. Le Rapport mondial sur l'écart entre les genres y annonçait qu'il faudrait encore 118 années aux femmes pour, à fonction égale, atteindre l'équité salariale avec les hommes. Outre l'équité dans les avantages économiques, les hommes et les femmes, les filles et les garçons, méritent de bénéficier équitablement du respect de leurs droits fondamentaux et de leurs libertés civiles. Ces droits et libertés, dont les principes sont formulés dans une multitude de conventions et de déclarations internationales, devraient dépasser les normes et barrières sociales, culturelles et nationales.

Les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), intègrent tous le genre dans leur approche globale de développement social et économique. Ainsi, la gouvernance sensible au genre a été inclus comme thème spécifique au Programme Économique Régional de la CEMAC, car l'amélioration de l'égalité des genres est au cœur des politiques de développement de la sous-région.

Cependant, malgré cette volonté affichée et cet engagement formel au niveau macro-politique, la réalité reste mitigée dans la mise en œuvre des politiques visant la promotion du genre de manière globale, et l'équité des genres de manière spécifique.

En effet, la triste réalité aussi bien au niveau des Etats-membres qu'au niveau de la Commission de la CEMAC, reste un manque d'orientations en ce qui concerne les détails de la matérialisation de politiques formulées ainsi que le manque de moyens techniques et financiers.

Afin de matérialiser cette priorisation de la thématique du genre, la Commission de la CEMAC a sollicité l'appui du Projet REMAP-CEMAC pour mener une étude en vue de l'élaboration d'une politique communautaire sur le genre en Zone CEMAC.

Une étude à la démarche multiniveaux et participative

Au plan méthodologique, l'étude s'est déroulée en plusieurs étapes.

Le ton a été donné par un atelier de lancement en février 2016, qui a permis à la Commission de la CEMAC de préciser ses attentes. Les experts ont d'abord réalisé une revue documentaire des politiques sur le genre dans les Etats membres de la CEMAC, au

sein de la Commission de la CEMAC et au sein d'autres organisations régionales africaines, avec pour but de dresser un état des lieux des politiques pratiquées en Zone CEMAC d'une part, et faire une analyse comparative avec les autres régions d'autre part. L'étude s'est poursuivie de manière participative par une série d'entretiens avec des informateurs-clés au sein des Etats membres et des échanges répétés avec des cadres de la Commission de la CEMAC, l'équipe du Projet REMAP-CEMAC, ainsi que de la GIZ en Allemagne.

L'étude s'est achevée par une restitution à Malabo (Guinée Equatoriale) en mai 2016, auquel ont pris part des représentants de l'ensemble des pays de la CEMAC au premier rang desquels S.E. Mme Rosario Mbasogo, Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.

Résultats de l'étude

A son terme, les résultats de l'étude sont présentés dans trois documents distincts à savoir l'**analyse Genre** de la Commission de la CEMAC et de la Zone CEMAC, la **Revue comparative** des politiques genre d'autres organisations sous-régionales africaines et les **recommandations** pour l'amélioration de la prise en compte de la thématique genre au sein de la Commission de la CEMAC et dans ses activités dans la zone CEMAC à travers le développement d'une Politique Genre de la CEMAC.

Recommandations pour la mise en œuvre de la politique genre en CEMAC

Sur la base de l'expérience en cours dans les autres organisations sous-régionales africaines, les consultants proposent que la conception d'une approche genre au niveau de la CEMAC repose sur des éléments essentiels que sont :

- **Conviction et engagement** : A tous les niveaux, les parties prenantes doivent être convaincues de la nécessité de promouvoir l'égalité de genres et doivent s'engager à y arriver.
- **Pragmatisme et processus** : Le changement significatif prend du temps. Il est important de se fixer des objectifs et des échéances atteignables, de les atteindre et d'avancer. C'est tout un processus et le processus est aussi important que les résultats.
- **Equilibre** entre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. ceci en prêtant attention aux femmes et à veiller à planifier et programmer l'amélioration de la vie des femmes et des hommes, et à renforcer l'économie régionale.

L'élaboration d'une politique étant un processus durable, les consultants ont proposé à la CEMAC un cadre avec des actions potentielles pour la mise en place interactive d'une politique et d'une stratégie genre.



Atelier de restitution de l'étude genre en zone CEMAC à Malabo, le 11 mai 2016 en présence de S.E. Mme Rosario Mbasogo, Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC.